

15



L' écho Communal Xures

Décembre 2019

« Quand il tonne hors saison, pluie et neige sans raison »

Inscription sur les listes électorales :

Les personnes désirant s'inscrire sur les listes électorales peuvent le faire durant toute l'année et, en vue d'une élection, jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le scrutin.

Etat civil

- Décès

Madame MARCILLET, le 14/05/2019 - David VANSON, le 14/06/2019

- Nouveaux habitants

Monsieur, Madame JASNIEWSKI et leurs enfants, 41 bis grande rue
Monsieur et Madame EPHRAÏM, 6 rue du canal (bateau MAJA-J)

Monsieur, Madame BEKAERT, SIMONKLEIN et leurs enfants, 1 grande rue
Bienvenue au village à tous !

Quelques numéros de téléphone à retenir :

- Mairie Xures

☎ 03.83.71.32.16 mairie-xures@orange.fr

- Mairie de Lunéville (Passeport, carte d'identité)

☎ 03.83.76.23.14

- Poste d'Einville au Jard

☎ 03.83.72.92.98 de 14 à 16 h

- Communauté de communes du Sânon

☎ 03.83.72.05.64

- Perception d'Einville

☎ 03.83.72.90.23

- S.N.C.F. Lunéville

☎ 08.36.35.35.35

Numéros d'URGENCES

Pompiers : 18

Police-secours : 17

Urgence médicale : SAMU : 15 et : 112 depuis un portable

Hôpital de Lunéville : 03.83.76.12.12

Centre anti-poison : 03.83.32.36.36

Infos XURES

Travaux effectués en 2019

- Enfouissement des réseaux secs grande rue
- Plantation et aménagement de l'espace vert rue du canal
- Réalisation assainissement (C.C.S.)
- Remplacement tuyauterie alimentation en eau (depuis chez VALENTIN - jusque chez CHANE) (syndicat des eaux de Bénamont)
- Réalisation voie verte entre l'écluse et la limite départementale avec la Moselle (C.C.S.)
- Nettoyage du pavage dans le cimetière
- Nettoyage des escaliers du monument aux Morts

Assainissement

Une réunion assainissement a permis de renseigner les habitants sur la future réalisation des travaux. La steppe (bassin de décantation) est en cours de réalisation. Le fonctionnement de l'ensemble de l'assainissement collectif est prévu au cours du premier semestre 2020.

Enfouissement des réseaux secs

L'enfouissement des gaines nécessaires au passage des lignes électriques et téléphoniques est terminé. L'éclairage public est fonctionnel. L'alimentation des lignes téléphoniques chez les habitants se terminent.

Seule la mise en place de la fibre optique initialement prévue mi-Août 2019 est reportée en 2020. Quand ? La société LOSANGE ne peut fournir actuellement les dates de pose.

Brioche de l'amitié

La vente des brioches de l'amitié a rapporté la **somme de 200 €**.

L'A.E.I.M. vous remercie pour votre générosité.

Fleurissement

Le jury du Conseil Départemental a accordé la mention « **Bien** » à notre village.

La Communauté de communes du Sânon a également récompensé Xures en lui attribuant le 1^{er} prix pour les villages « mixtes », c'est-à-dire les villages fleuris et ayant beaucoup d'espaces verts entretenus.

Merci aux bénévoles pour tout ce travail de plantation et d'entretien, mais aussi aux villageois qui fleurissent devant leur maison.

Service des Eaux

Le dernier prélèvement pour contrôle a permis de confirmer que l'eau distribuée est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés (voir affichage en mairie).

Nettoyage des caniveaux, trottoirs et avaloirs (rappel)

Selon la législation en vigueur, il est rappelé que les caniveaux, trottoirs et avaloirs sont à la charge des habitants dont l'habitation se situe en face de ceux-ci.

Pour information : **actuellement la commune est obligée de faire passer une entreprise de nettoyage trois fois par an pour un coût de 170 € par passage et de 12 € par avaloir (24 au total).**

Cela s'est passé en 2019

Galette des rois

Le 19 janvier 2019 de nombreux habitants se sont retrouvés pour déguster la traditionnelle galette. Cette rencontre a permis de se remémorer les événements qui se sont déroulés en 2018 et d'informer la population sur les différents travaux à réaliser en 2019.

Décoration de Pâques

Le 10 Avril, comme à l'accoutumée, Familles Rurales a initié nos jeunes et moins jeunes à la confection de décorations pour Pâques.

Un goûter offert par la commune a clôturé cet après-midi récréatif.

Une rose, un espoir

Le 29 avril, une concentration de motards s'est arrêtée dans notre village pour proposer aux habitants des roses et, par cet intermédiaire, obtenir des dons pour la lutte contre le cancer. Merci aux générateurs donateurs.

Espace vert rue du canal

Réalisation de l'espace vert rue du canal. Merci aux conseillers et aux bénévoles pour l'accompagnement dans la réalisation de ces travaux (égalisation du terrain, ramassage des cailloux, pose du jeu...). Les plantations ont été effectuées (arbrisseaux et arbres).

Enquête publique

Une enquête publique a été effectuée du 15 Mai au 1^{er} Juin afin de valider le zonage concernant l'assainissement du village. Aucune réserve n'a été émise lors de cette enquête publique. Par la délibération n° 21, le conseil municipal a validé ce zonage.

Commémoration de la déportation

Le 20 octobre, une commémoration s'est déroulée au monument aux Morts. Voici 75 ans les habitants de Xures ont été déportés en pays ennemi et 25 personnes ont perdu la vie au cours de ce périple.

Pour honorer cette cérémonie, la commune a accueilli Monsieur le député Thibault BAZIN, ainsi que les conseillers départementaux Rose Marie FALQUE et Michel MARCHAL, et de nombreux élus des environs. Elle a été rehaussée par la participation de 18 porte-drapeaux. Une foule toujours nombreuse était présente pour se souvenir. A l'issue de cette cérémonie, déportés, officiels et villageois se sont retrouvés pour un vin d'honneur en salle communale.

Médailles

Trois membres du Conseil Municipal se sont vu attribuer la médaille régionale, départementale et communale pour plus de 20 ans de services rendus au village.

Ces médailles ont été remises à :

- Evelyne LANHGKUST, par Madame Rose Marie FALQUE conseillère départementale, Présidente des Maires de Meurthe et Moselle, Maire d'AZERAILLES,
- Jean-Marie CHANE, par Monsieur Thibaut BAZIN député de la circonscription,
- Jean-Paul AUDY, par Monsieur Michel MARCHAL conseiller départemental, président de la Communauté de communes du Sânon, maire de BURES.

Toutes nos félicitations aux récipiendaires et remerciements pour leur action au profit du village.

Halloween

Le 31 octobre, à l'initiative de quelques parents, les enfants ont fait la collecte de friandises auprès des habitants. Tous sont repartis chargés de bonbons. Merci de les avoir bien accueillis et merci aux bénévoles pour leur participation à l'animation.

Saint Nicolas

Le 07 Décembre, à la suite de décoration d'objets, de coloriages, saint Nicolas a distribué aux enfants les friandises et les cartes-cadeau offertes par la commune aux enfants présents, sous les yeux du père fouettard.

Les parents n'ont pas manqué de prendre des photos-souvenir de leurs bambins en compagnie de Saint Nicolas et de son acolyte.

Merci aux bénévoles pour leur participation et au saint patron de la Lorraine de s'être arrêté dans notre village.

Un goûter offert par la commune a clos cette animation.



Décorations de Noël

Un atelier de réalisation de décorations de Noël s'est déroulé le mercredi 11 décembre en salle communale. L'équipe de Familles Rurales, a permis aux enfants et adultes venus de Xures et d'ailleurs, de découper, colorier, coller différents sujets qui, n'en doutons pas, ont pris bonne place sous le sapin de Noël familial. A l'issue de ces ateliers ludiques, le goûter offert par la commune aux différents participants et un gâteau réalisé par une « mamie » ont clos cet après-midi créatif.

Bon à savoir

Ordures Ménagères

La Distribution de bacs à ordures individuels équipés d'une « puce » a eu lieu le 12 Décembre 2019.

L'année 2020 est une année de transition. Les ramassages auront lieu dorénavant **tous les vendredis (premier ramassage le 3 janvier)** pour les objets non recyclables (poubelle ménagère à puce) sans décompte du nombre de levées. Cependant il est conseillé de ne présenter aux ripeurs la poubelle que lorsqu'elle est pleine.

Des sacs de couleur jaune ont été distribués aux habitants afin d'y mettre tous les produits recyclables ainsi que les journaux, catalogues, papiers. Ces sacs seront ramassés devant les habitations **les mardis, 2 fois par mois lors des semaines paires**. **Premier ramassage le mardi 07 Janvier 2020.**

Les bornes situées en haut du village, à l'exception de celle à verre et de celle pour les vêtements, seront retirées.

Les objets encombrants et autres produits tels que matelas, réfrigérateurs, etc. ...devront être déposés à la déchetterie d'Einville aux heures habituelles d'ouverture (été 15/04 au 30/09 mercredi, vendredi, samedi : 9 H à 12 H/13H30 à 18H/dimanche : 9 H à 12 H - Hiver 01/10 au 14/04 mercredi et vendredi : 14 H à 17 H/samedi 10 H à 12 H/ 14 H à 17 H - Fermée les jours fériés .

En 2021, un forfait de 12 levées sera attribué à chaque famille. Toute levée supplémentaire sera facturée.

Recensement des adolescents ayant seize ans en 2020

Il est rappelé que les enfants qui fêteront leur seizième anniversaire en 2020 doivent se faire recenser obligatoirement auprès de la mairie. Le défaut de recensement entraîne l'impossibilité de passer des examens, le permis de conduire ou de s'inscrire à des concours pour entrer dans les administrations.

Gendarmerie

Les permanences de proximité vous permettant de rencontrer ses représentants afin d'obtenir leurs conseils, déposer plainte, sont supprimées. Dorénavant, il est demandé de s'adresser directement auprès de la gendarmerie, située au 2 avenue Caumont La Force, 54300 LUNEVILLE Tél 03.83.73.02.07

Cambriolages

Vous êtes victime d'un cambriolage ou d'une tentative de vol ou d'effraction : composez **le 17 ou le 112**. Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. En cas de tentative de vol, l'information donnée à la gendarmerie permet aux cellules « cambriolages » implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi appréhender les malfaiteurs.

Ces unités sont épaulées par des gendarmes formés qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.

Tous les individus ou véhicules suspects se déplaçant dans le village doivent également être signalés au maire ou à la gendarmerie.

Monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux incolore et inodore. L'intoxication au monoxyde de carbone (CO) survient le plus souvent dans les circonstances suivantes :

- Mauvais fonctionnement d'un appareil à combustion quel que soit le combustible utilisé (bois, gaz, charbon, pétrole...),
- Défaut d'aération ou de ventilation du logement,
- Conduit d'évacuation des gaz brûlés défectueux ou obstrué,
- Utilisation inappropriée d'appareils de chauffage.

En cas de soupçon d'intoxication (maux de tête...), aérez immédiatement les locaux, arrêtez si possible les appareils à combustion, évacuez les locaux et appelez les secours en composant le **15**, le **18** ou le **112**.

Frelon asiatique

Le frelon asiatique est peu agressif envers l'homme lorsqu'il est seul. Sa pique n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe ou une abeille. **Par contre, il va défendre son nid si on s'en approche.** Le frelon rentre dans le nid par les trous placés horizontalement.

En présence de nid, souvent situé dans les arbres, prière d'en informer le maire.



Gâteau Lorrain

Ingrédients : 200 g de farine, 4 yaourts, 4 œufs, 150 g de sucre, 1 paquet de levure chimique (10 g), 5 cl d'alcool de mirabelles, 300 g de mirabelles au sirop

Séparer les blancs des jaunes d'œufs. Travailler jaunes et sucre. Ajouter la farine et la levure, bien mélanger, ensuite les yaourts un par un et l'alcool. Incorporer les blancs en neige à la préparation. Beurrer un moule à bord haut, verser la moitié de la pâte, poser les mirabelles égouttées, puis compléter avec le restant de la pâte.

Cuire à four moyen pendant 35 mn environ.

N.B. : Peut être servi avec une crème anglaise.

Bon appétit !

Bonne et Heureuse Année

Bonne Santé à Tous !